

moutons. La production annuelle totale de viande de boucherie est de 624 860 tonnes de boeuf, 714 000 tonnes de porc, 531 352 tonnes de poulet, 14 396 tonnes de dinde, 31 143 tonnes de chèvre et 20 145 tonnes de mouton. La production d'oeufs est d'environ 815 000 tonnes. L'élevage du bétail se concentre principalement dans les états suivants : Jalisco, Veracruz, Mexico, Michoacán, Sonora, Puebla, Chiapas, Chihuahua, Durango, Sonora et Sinaloa.

Le nombre de bovins de boucherie a augmenté de 4 p. 100 en 1989, en raison principalement de bons approvisionnements en fourrage. L'industrie mexicaine de l'élevage du bétail a subi de profonds changements grâce à la réduction des taxes d'importation sur les bouvillons (pour stimuler la production et les investissements) et l'élimination des licences d'importation pour le bétail d'élevage. Le nombre de porcs a également augmenté en 1989, à la suite de l'épidémie de choléra qui avait frappé la population porcine l'année précédente, et grâce à une réduction des niveaux tarifaires. Les exportations mexicaines de bétail sont passées de 203 millions de dollars en 1988 à 212 millions en 1989, tandis que les importations ont chuté de 182 à 87 millions. Pendant la même période, les exportations de viande sont demeurées stables à 25 millions de dollars, tandis que les importations sont passées de 273 à 297 millions de dollars, ce qui représente 253 000 tonnes.

6. ACCÈS AU MARCHÉ

Au Mexique, les ventes s'effectuent généralement par l'entremise d'agents et de distributeurs locaux, rémunérés sous forme de commissions. Il faudra décider s'il faut recourir à un agent, opter pour la coentreprise ou accorder une licence à une société mexicaine. Le marché mexicain est très concurrentiel, et les entreprises qui y maintiennent une présence active et se font une bonne réputation par la qualité de leur produit, leurs prix et leur service obtiennent de bons résultats.

Tous les fournisseurs de matériel ou de services, mexicains ou étrangers, qui approvisionnent le gouvernement mexicain doivent être inscrits auprès du secrétariat à la Programmation et au Budget (SPP) et de son service des achats. Tous les achats d'un montant supérieur au minimum prescrit doivent faire l'objet d'un appel d'offres.